

Activité pédagogique

***Les principales difficultés rencontrées
par le cinéma au Québec***

Marche à suivre

Le cinéma au Québec au temps du muet, 1896-1930

www.cinemamuetquebec.ca

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LE CINÉMA AU QUÉBEC ENTRE 1896 ET 1930

❖ **Activité A : LA FERMETURE DES THÉÂTRES DE « VUES ANIMÉES » LE DIMANCHE**

❖ **Activité B : LA CENSURE**

OBJECTIF VISÉ

Par le truchement d'articles de journaux de l'époque et d'extraits de films, sensibiliser les élèves aux difficultés rencontrées par le cinéma au Québec entre 1896 et 1930, ce nouveau loisir populaire auprès des gens, mais sévèrement critiqué par la classe politique et l'Église catholique.

INFORMATIONS

Durée

- ❖ Activité A : 75 minutes
- ❖ Activité B : 120 minutes

Sources utilisées

- ❖ Articles de la presse québécoise de l'époque (dossier de presse numérique)
- ❖ Textes « Cinéma et institutions » et « Bureau de censure des vues animées de la Province de Québec » en ligne sur le site « Le cinéma au Québec au temps du muet »
- ❖ « Vue animée » *A Sailors' Heart* (Biograph, 1912) mise en ligne sur le site « Le cinéma au Québec au temps du muet »
- ❖ Site web de la Régie du cinéma québécois (www.rcq.qc.ca), et plus particulièrement la page « Historique de la Régie du cinéma » (http://www.rcq.qc.ca/la_regie/historique.asp).

Consignes

- ❖ Pour compléter l'organisateur graphique, les élèves travaillent par groupe de quatre.
- ❖ Pour le débat, la classe peut être divisée en deux.

ACTIVITÉ A : LA FERMETURE LE DIMANCHE

MISE EN SITUATION

- 1.Établir avec les élèves un portrait de la société québécoise urbaine vers 1907.
- 2.Un support visuel est nécessaire. Il faut donc présenter aux élèves des extraits de « vues animées » de l'époque. Plusieurs vues sont disponibles au sein du module « Séance de vues animées » du site « Le cinéma au Québec au temps du muet ».

Ce point est essentiel et doit permettre de placer l'élève dans le contexte de l'époque. Il pourra ainsi être plus en mesure de comprendre pourquoi certains groupes veulent fermer les salles de spectacle le dimanche et veulent imposer une censure sur certains films.

- ✓ Conditions ouvrières difficiles : accidents, longues heures de travail, semaine de six jours de travail, salaires peu élevés.
- ✓ Rôle et conditions de la femme : épouse, à la maison, s'occupe des enfants, quelques femmes commencent à travailler.
- ✓ Place importante de l'Église catholique : messe, prière aux repas, contrôle l'éducation ainsi que les soins de santé.

ACTIVITÉS

En 1907, une demande vise à faire fermer les salles de cinéma le dimanche. Certains sont en faveur de cette demande, d'autres s'y opposent.

Pour cette activité A, l'enseignant peut aborder ce thème sous deux volets différents :

- ❖ **VOLET 1 : ORGANISATEUR GRAPHIQUE**
- ❖ **VOLET 2 : DÉBAT**

VOLET 1

Les élèves sont regroupés en équipe de quatre et, à partir de la lecture des articles de la presse de l'époque, ils doivent compléter l'organisateur graphique proposé. Il faudrait trouver les raisons invoquées par l'Église, les raisons liées aux conditions de vie des ouvriers ainsi que les raisons se rapportant à la santé.

Par la suite, en grand groupe, vérifier les réponses avec les élèves tout en discutant avec eux de la valeur et de la pertinence des arguments.

VOLET 2

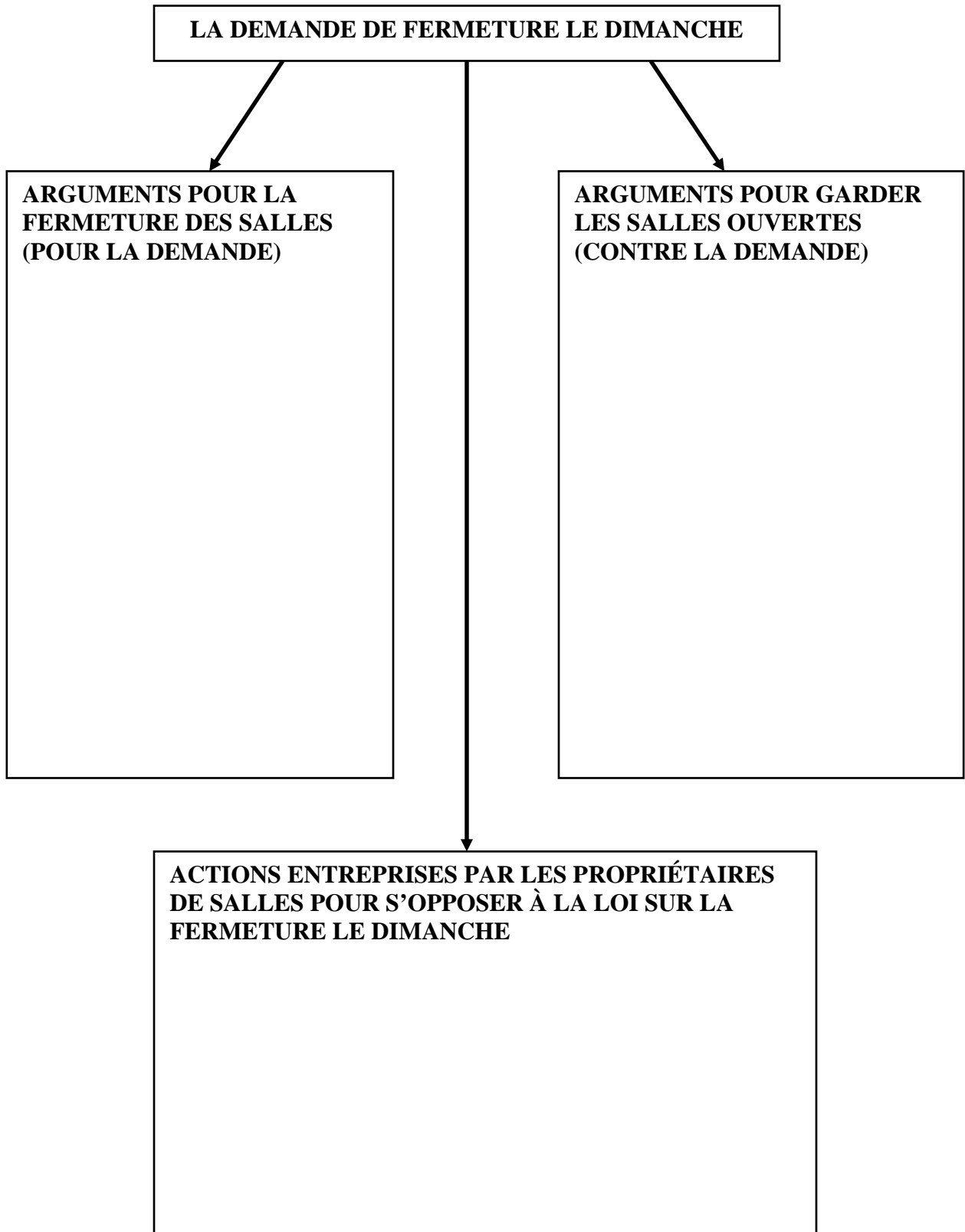
La classe est divisée par groupe de quatre élèves et chaque groupe se choisit un porte-parole. Un débat oppose ceux qui veulent fermer les théâtres le dimanche et ceux qui veulent les garder ouverts. À partir de la lecture des articles de la presse de l'époque, les élèves des deux partis doivent trouver les arguments qui vont leur permettre de défendre leur point de vue. Il faudrait

trouver les raisons invoquées par l'Église, les raisons liées aux conditions de vie des ouvriers ainsi que les raisons se rapportant à la santé.

Tout au long du débat, l'enseignant doit s'assurer que le contexte historique est respecté et que les arguments demeurent pertinents.

Pour dégager les arguments et organiser le débat, on peut utiliser l'organisateur graphique.

VOLET 1 : ORGANISATEUR GRAPHIQUE



VOLET 2 : DÉBAT

RETOUR ET CORRECTION SUR L'ACTIVITÉ 2

VOLET 1 : organisateur graphique

Vérifier les éléments de réponses avec les élèves (voir corrigé ci-dessous). Il est essentiel de faire ressortir le rôle joué par le haut-clergé catholique. Cependant, on s'aperçoit que ce divertissement est bien implanté dans la société québécoise.

VOLET 2 : débat

Après le débat, faire un bref retour en s'assurant que les principaux arguments ont été mentionnés et que le contexte historique est respecté.

Finalement, en tenant compte de toutes ces composantes, quel parti s'est démarqué dans ce débat ?

RÉPONSES

❖ Arguments pour la fermeture le dimanche

- Religieux
 - ✓ le dimanche est le jour du Seigneur et doit être consacré à la prière
 - ✓ empêche les réunions de famille
 - ✓ la représentation de « vues animées » est immorale pour les enfants et les filles : la place des enfants est à l'école
 - ✓ le dimanche, les jeunes doivent lire et faire du sport
 - ✓ on présente des scènes obscènes (morts, vengeance, banditisme, violence, meurtre, etc.) ainsi que des scènes vulgaires et inconvenantes
 - ✓ on flatte le goût malsain du public : réveil des instincts brutaux des spectateurs
 - ✓ des films parlent de divorce
 - ✓ les salles sont obscures
 - ✓ il s'agit d'un amusement commercialisé
- Santé
 - ✓ problème d'hygiène : le tremblement de la toile affecte l'œil
 - ✓ les salles sont dangereuses pour la sécurité

❖ Arguments pour l'ouverture le dimanche

- Religieux
 - ✓ n'enlève rien à la pratique religieuse puisque les théâtres ne sont ouverts qu'en après-midi

- ✓ même l'église est commercialisée : sièges payants à la messe de minuit, les chanteurs sont payés ainsi que les prédicateurs extérieurs
- ✓ il faut aussi fermer tout ce qui n'est pas d'une absolue nécessité (tramways, taxis, cochers, téléphone, etc.)
- Conditions de vie
 - ✓ désir de se distraire et de s'amuser après une semaine de travail
 - ✓ c'est une saine distraction pour les jeunes : cela leur évite de boire, de se soûler, de se rassembler et de faire du tapage, de se réunir dans des caves, d'aller aux chutes Montmorency
 - ✓ cela évite aux hommes de dépenser inutilement leur salaire en le buvant
 - ✓ les parcs d'amusement (Sohmer et Dominion) ont le droit de rester ouverts
 - ✓ il n'existe pas de bibliothèques pour que les jeunes aillent lire, ni de parcs ou de gymnases pour qu'ils fassent du sport
 - ✓ les représentations permettent de voyager à travers le monde, de contempler des paysages différents de ceux du Québec, de voir la vie de tous les habitants de la terre
- ❖ Actions entreprises par les propriétaires pour s'opposer à la loi
 - ✓ loi contestée devant les tribunaux pour prouver qu'elle est anticonstitutionnelle
 - ✓ le cinéma est gratuit et les propriétaires font une collecte
 - ✓ des bonbons sont vendus et pour l'achat de 10 sous, il est permis d'assister à la représentation
 - ✓ les billets sont vendus comme d'habitude et les propriétaires paient des amendes
 - ✓ donner toutes les recettes d'une soirée du dimanche, une fois par mois, à des œuvres de charité.

ACTIVITÉ B : LA CENSURE

MISE EN SITUATION

1. Amener les élèves à réfléchir sur la notion de la censure

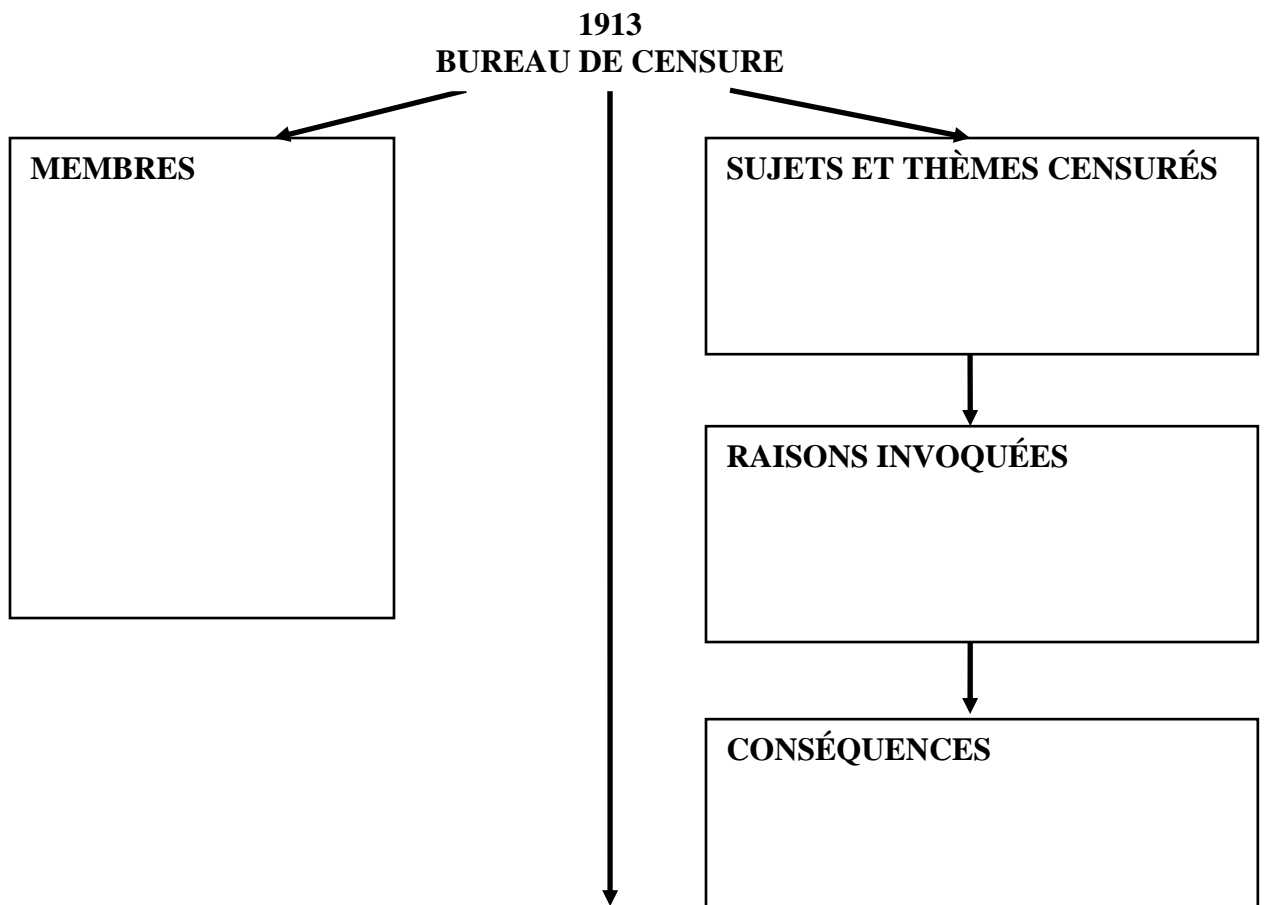
- ❖ Qu'est ce que la censure ?
- ❖ Pensez-vous que la censure existe encore ?
- ❖ Y a-t-il un bureau de la censure de nos jours ?

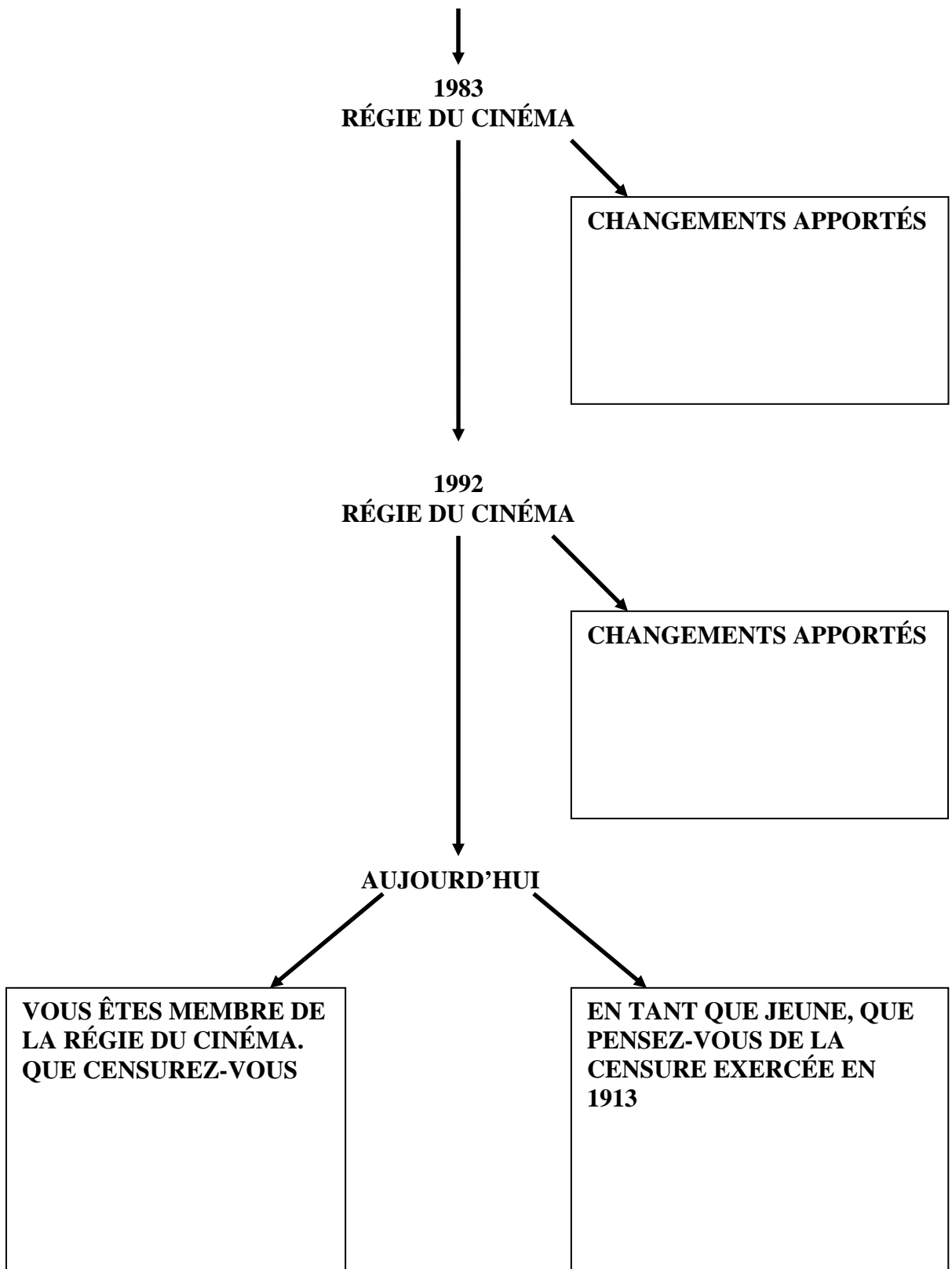
2. Présentation du film *A Sailor's Heart* (1912). Après avoir visionné ce film, il faut amener les élèves à réfléchir et à expliquer ce qui, dans ce film, aurait pu en 1912 être sujet à une censure.

ACTIVITÉ

Après la lecture des articles de la presse de l'époque et d'articles plus actuels, compléter l'organisateur graphique.

ORGANISATEUR GRAPHIQUE QUELQUES POINTS « CHAUDS » DE LA CENSURE





RETOUR SUR CETTE ACTIVITÉ

- ✓ Vérifier les éléments de réponses avec les élèves (voir corrigé)
- ✓ Il faut bien sûr insister sur la période du cinéma entre les années 1913 et 1930. Les pouvoirs politiques et religieux jouent encore un rôle primordial. L'Église catholique s'attaque à tout ce qui touche à la morale dans les films. Quant aux hommes politiques, ils regardent le côté patriotique.
- ✓ Les modifications apportées par la suite à la censure permettent de comprendre les transformations qui se sont déroulées dans la société québécoise au cours du XX^e siècle.

- ✓ **Important : la dernière partie de l'organisateur graphique (AUJOURD'HUI) permet de connaître l'opinion des élèves. Avec les arguments mentionnés par les élèves, il sera donc possible de revenir sur les difficultés rencontrées à l'époque (1895-1930) par les « vues animées ».**

CORRECTION

1913, BUREAU DE CENSURE

- ❖ Membres : L. J. Lemieux, shérif de Montréal, G. Bélanger, secrétaire, J. Walsh, adjoint, M. Sinn, adjoint
- ❖ Sujets et thèmes censurés : scènes immorales, vulgaires, suggestives, inconvenantes, de brigandage, de violence, de meurtre, de pugilat, ridiculisant la religion ou ses ministres, anti-patriotiques, exhibition exagérée du drapeau américain
- ❖ Raisons invoquées : ce sont les enfants qui constituent la plus grande partie des spectateurs et les « vues animées » ne doivent pas leur déformer l'esprit et le jugement, les « vues animées sont la cause de plusieurs crimes, les Américains ont une mentalité différente des Québécois et sont, entre autres, plus violents »
- ❖ Conséquences : obligation d'avoir le cachet de garantie du bureau de la censure, les propriétaires doivent payer un montant d'argent pour chaque billet vendu, certains propriétaires paient des amendes, les compagnies américaines n'envoient plus de films au Québec, beaucoup de bobines de films sont retirées, intervention de la police, les films subissent tellement de coupes qu'ils deviennent difficiles à comprendre

1927, BUREAU DE CENSURE

- ❖ Cause : incendie du Laurier Palace et mort de 78 enfants
- ❖ Changements apportés : les normes de sécurité deviennent plus sévères, interdiction d'entrée aux moins de 16 ans
- ❖ Partenaires de la censure : l'Église catholique, le Premier ministre du Québec (Taschereau, Duplessis)

- ❖ Raisons invoquées : immoralité, crimes chez les jeunes, communisme

1967, SURVEILLANCE DU CINÉMA

- ❖ Cause : changements dans les mœurs, dans les valeurs sociales, dans les mentalités (Révolution tranquille)
- ❖ Changements apportés : films classés par catégorie d'âge
- ❖ Partenaires de la censure : la police, prêtres, Jean Drapeau (maire de Montréal)

1983, RÉGIE DU CINÉMA

- ❖ Changements apportés : contrôler les droits de distribution, encadrer les activités des entreprises de diffusion, assurer la présence du français à l'écran, refus des films pour des motifs de violence sexuelle, d'exploitation de mineurs et d'atteinte à l'intégrité des personnes

1992, RÉGIE DU CINÉMA

- ❖ Changements apportés : mandat de classer les vidéocassettes et les DVD.